

## PLU d'EGUENIGUE

### Compte-rendu de la réunion du 22 mai 2019

### Éléments de zonage

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

---

M. Michel MERLET, Maire  
M. Alain PETIT, Conseiller municipal  
M. Jacques COURBOT, Conseiller municipal  
M. Serge BERGER, Adjoint au maire

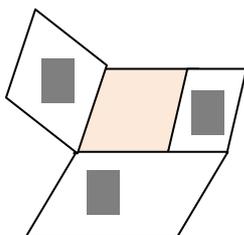
Mme Hélène KAUFFMANN, AUTB  
Mme Anne-Sophie PEUREUX, AUTB

\*\*\*

M. Merlet précise qu'une rencontre aura lieu courant juin avec Territoire Habitat et le maire de Menoncourt pour échanger sur le projet de la friche « ESAT ». Sera aussi évoqué le possible projet derrière le périscolaire.

#### Ajustements du zonage :

- Au Nord-Est passage de la zone N en A
- Suite au précédent juridique sur le PLU de Novillard, plaçant en zone constructible toutes parcelles dont au moins trois côtés sont construits, le zonage sera ajusté au Sud, et à l'Est.  
*Exemple : la parcelle orange ci-dessous est constructible car il y a des constructions sur trois côtés :*



- Secteur à projet sur la friche « ESAT » en AU
- Ajuster des dents creuses suite aux projets de constructions (compromis de vente, certificat d'urbanisme, permis de construire).

#### Prochaine réunion :

Mercredi 3 juillet à 8h30 : Echanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)